

fonctionnaire compétent. Il importe assurément de résister à cette tendance; autrement, ce serait la fin du gouvernement responsable. Tous les fonctionnaires responsables avec qui j'ai parlé de la question en conviennent volontiers. De fait, la meilleure protection du haut fonctionnaire dans l'exercice de son autorité propre réside dans un ministère et un Parlement responsables, sains et vigoureux, qui surveillent et contrôlent ses actes tout en posant les principes et en déterminant la ligne de conduite dont il doit s'inspirer. Mais je conçois l'impatience et l'irritation qui s'emparent des fonctionnaires surmenés et mal rétribués d'Ottawa qui, exécutant dans la mesure de leurs moyens les instructions du gouvernement du jour, sont en butte à toutes sortes de critiques et de railleries et tenus responsables devant le tribunal de l'opinion publique d'actes dont ils ne sont constitutionnellement pas responsables.

Jamais plus qu'aujourd'hui le besoin ne s'est fait sentir d'une alliance intime et coopérative entre l'expert et le haut fonctionnaire d'une part et, de l'autre, le représentant politique, le membre du Parlement et le membre du cabinet. Le gouvernement démocratique ne peut survivre que grâce à leur coopération étroite.

Une autre raison pour laquelle le bureaucrate, et souvent le ministre d'ailleurs, est en butte à la critique vient de ce qu'il est censé passer la plus grande partie de ses heures de bureau, que l'on croit être de deux ou trois par jour, à ressasser indéfiniment des chinoïseries administratives.

Moi qui ai été à même de constater durant des années l'effet desséchant des chinoïseries administratives, je comprends très bien ce sentiment. Mais j'ai aussi appris qu'il y a quelque chose de plus embarrassant et de plus destructif que les chinoïseries administratives, ce sont les efforts malencontreux et intempestifs que l'on fait pour rompre avec les méthodes éprouvées. J'imagine qu'on peut faire sortir plus de pâte à dents en pressant le tube par le sommet, mais la méthode n'est pas à recommander. Il en résulte un gâchis et du gaspillage. On peut aussi aller trop loin dans l'autre sens en observant toutes les subtilités et les formalités tatillonnes des procédures officielles. J'espère que mon propre ministère ne sera jamais écrasé de paperasse. Je me rappelle le sentiment qu'éprouvait pendant la guerre un ami à moi, officier d'état-major indocile. C'était à Londres, aux jours sombres de septembre 1940, et j'exprimais une certaine inquiétude bien naturelle quant à l'avenir. "Ne vous en faites pas, me dit-il en guise de réconfort, nous gagnerons certainement la guerre pourvu que nous ayons assez de papier carbone".

Il n'y a pas de domaine de l'activité politique où la coopération entre le fonctionnaire expert et le représentant du peuple soit plus nécessaire qu'aux Affaires extérieures. Je suis fermement convaincu que, pour protéger les intérêts du Canada dans ce domaine et concilier ces intérêts avec ceux des autres démocraties libres, il est nécessaire de nous assurer les services des meilleures têtes que nous puissions trouver. Il ne faudrait pas pousser la légèreté jusqu'à croire que, tandis que la construction d'un bureau de poste ou le pavage d'une route exige des spécialistes, l'activité diplomatique et les relations internationales peuvent être confiées au premier venu. Ce sentiment, lorsqu'il existe, vient à mon sens de ce qu'on voit bien l'importance immédiate d'un bureau de poste ou d'une route, mais qu'une conférence à Genève ou à Lake Success ne semble guère avoir d'intérêt que pour les diplomates qui la tiennent. Croyez-moi, ce point de vue est tout à fait erroné. Au Canada, pays meurtri par deux guerres mondiales et une dépression mondiale, les décisions prises loin du pays intéressent de façon vitale le moindre village. On ne peut plus éluder les conséquences et les obligations qui découlent de l'interdépendance des nations. A mon